

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 21 JANVIER

Nouveau Catéchisme républicain

On nous en dira tant !

Nous devons évidemment les plus humbles excuses aux journaux qui ont critiqué le beau discours de M. le duc de Broglie sur la morale dans les écoles laïques et que nous avons accusé de faire trop bon marché de l'enseignement de la morale. On pouvait lire il y a trois jours dans le *Radical* :

« Les enfants des écoles laïques savent, grâce à l'enseignement civique qui leur est donné, que le chef du pouvoir exécutif n'a point de pouvoir propre, qu'il n'agit que par l'intermédiaire des ministres responsables devant le Parlement, et que, si lui et ses ministres président à l'application des lois, ni lui ni ses ministres n'ont le droit de ne pas appliquer une loi régulièrement votée et promulguée. »

Que voilà donc les enfants bien stylés sur « le tien et le mien » et le respect filial. Mais du moment où les journaux républicains considèrent comme des leçons de morale ces enseignements sur la pondération des pouvoirs et les responsabilités devant le Parlement, etc., etc., il est évident que nous avons tort de prétendre que la morale était tenue pour peu de chose dans l'éducation exclusivement laïque.

Mais nous persistons à penser cependant que la connaissance des attributions du Conseil municipal ou du Président de la République est insuffisante pour refréner les mauvais instincts et faire germer les bons sentiments dans l'esprit des enfants et que le catéchisme « vieux jeu » a une influence plus salutaire en ce point que toute la bibliothèque de M. Pandra ! C'est du moins ce qu'établissent les chiffres des statistiques criminelles sur les enfants mineurs cités par M. le duc de Broglie.

UNE ÉCONOMIE PRATIQUE

Depuis six mois, la Cour des comptes a perdu son premier président. La perte de M. Bethmont n'a point empêché ce rouage administratif de fonctionner, plus ou moins régulièrement, suivant les caprices ministériels.

Le gouvernement n'a point encore pourvu à cette vacance. Pourquoi ? Questions de personnes, de rivalités, que sait-on. En effet, une note officieuse avait annoncé que M. Tirman, gouverneur général de l'Algérie, serait promu à ces hautes fonctions.

La Seine a roulé ses flots, depuis, devant les ruines de la Cour des comptes, envahie par les arbustes parasites, et dont on discute, après dix-neuf ans d'attente, le moyen le moins onéreux pour en tirer parti, et M. Tirman continue à gouverner la « France africaine ».

Il est donc tout naturel qu'on se soit demandé, dans les groupes parlementaires : à quoi bon nommer un premier président puisque la longue vacance actuelle démontre qu'on peut s'en passer ?

Pourquoi ne pas réaliser une économie qui se présente d'elle-même ?

Le conseil d'Etat a trois sections : un président et deux vice-présidents dirigent leurs délibérations. Cela ne suffit-il point ?

La fantaisie budgétaire d'un premier président peut être rayée d'un trait de plume. Personne ne s'en plaindra et le gouvernement surmontera ainsi les rivalités, qui se disputaient la grasse sinécure dont M. Bethmont a joui en paix, durant de longues années.

On comprend que certains députés de la Droite aient conçu le dessein de poser à ce sujet une question au ministre des finances.

Si, en effet, la première présidence de la Cour des comptes est inutile, M. Rouvier, à la recherche des plus petites économies, voudra bien expliquer à la Chambre pourquoi il ne la réalise pas. Si cette première présidence est utile, nécessaire, — ce qu'il importe de démontrer pour convaincre l'opinion publique — il sera intéressant de savoir pourquoi le ministère l'a laissée veuve de titulaire durant de longs mois.

EDMOND ROBERT.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance d'hier lundi

L'INTERPELLATION LACHIZE

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Lachize sur l'annulation des crédits votés par le Conseil municipal de Paris en faveur des grévistes de Cours et du Nord.

M. Lachize dit que les ouvriers grévistes l'ont chargé de faire une interpellation et il demande pourquoi le gouvernement a autorisé certains Conseils municipaux à voter une subvention et en a empêché d'autres.

M. Constans dit qu'il a fait annuler les délibérations du Conseil municipal de Paris parce qu'ils constituaient une intervention dans la grève. Il ajoute toutefois que lorsqu'un Conseil municipal sortira de ses attributions, le gouvernement annulera ses délibérations.

M. Boyer soutient la 2^e délibération du Conseil municipal visée par la subvention à titre de charité.

VIF INCIDENT

M. Joffrin monte à la tribune. (Bruit.)

M. Déroulède est rappelé à l'ordre.

M. Dugué de la Fauconnerie dit que M. Joffrin n'est pas député, qu'il n'a pas le droit de parler.

M. le président invite la Chambre à respecter sa décision puisqu'elle a validé M. Joffrin. (Bruit à droite et à l'extrême-gauche. Tumulte.)

M. le président dit que M. Déroulède a prononcé des paroles qu'il doit retirer ou expliquer.

M. Déroulède maintient ses expressions.

M. le président met la censure aux voix ; elle est prononcée.

Deux membres demandent l'exclusion temporaire. (Bruit prolongé.)

M. le président invite M. Déroulède à s'expliquer.

M. Déroulède demande que cet individu ne parle pas. (Exclamations.)

La censure, de nouveau mise aux voix, est adoptée.

M. le Président dit que M. Joffrin a droit à la parole, et que ceux qui s'insurgeraient contre les droits de l'orateur encourraient l'exclusion temporaire. Interruption.

L'EXPULSION DE M. DÉROULÈDE

M. Déroulède et ses amis interpellent violemment l'orateur.

M. le Président met aux voix la censure avec exclusion temporaire contre M. Déroulède.

La censure est prononcée.

M. le Président invite M. Déroulède à sortir de la salle des séances.

M. Déroulède refuse.

M. le Président déclare la séance suspendue pendant un quart d'heure.

Pendant la suspension, M. le colonel Ellie, commandant militaire, pénètre dans la salle des séances, suivi de quatre hommes du 443^e de ligne ; il invite M. Déroulède à le suivre.

M. Déroulède déclare céder à la force et sort de la salle des séances.

La séance est reprise à 7 heures 45.

M. le Président donne la parole à M. Joffrin.

Le tumulte redouble sur les bancs boulangistes.

M. Millevoxe dit qu'il ne laissera pas parler M. Joffrin. (Bruit et violentes exclamations.)

M. Millevoxe et ses amis continuent à gesticuler et à vociférer.

M. le président invite l'orateur à s'expliquer sur la censure qui va lui être appliquée.

Au lieu de s'expliquer, M. Millevoxe fait l'apologie du parti national.

M. Mesureur : Cette comédie doit cesser pour l'honneur de la République et de la Chambre.

M. Millevoxe : Je me réserve de vous demander raison de ces paroles sur un autre terrain ; c'est un outrage pour la souveraineté nationale si on laisse parler M. Joffrin. (Bruit et exclamation sur tous les bancs.)

M. Millevoxe : La Chambre s'insurge contre le peuple. (Nouveau bruit.)

L'EXPULSION DE M. MILLEVOXE

M. le président consulte la Chambre sur la censure avec exclusion.

La Chambre prononce l'exclusion.

M. le président invite M. Millevoxe à se retirer.

M. Millevoxe refuse.

M. le président se couvre et suspend la séance.

Pendant la suspension, le colonel Ellie pénètre dans la salle des séances, accompagné de quatre soldats ; il invite M. Millevoxe à sortir.

M. Millevoxe déclare céder à la force ; il suit le colonel.

L'EXPULSION DE M. LAGUERRE

La séance est reprise à 7 h. 40.

M. le président donne la parole à M. Joffrin.

M. Laguerre. — Le pays choisira entre ceux qui fabriquent des députés et les députés eux-mêmes, et ceux qui défendent le suffrage universel ; M. Joffrin n'est pas élu, je ne le laisserai pas parler. (Bruit, violent tumulte.)

M. le président consulte la Chambre sur la censure simple.

La censure simple est prononcée.

M. le président donne la parole à M. Joffrin.

M. Laguerre : Je ferai comme mes amis Déroulède et Millevoxe ; je défendrai le suffrage universel par tous les moyens possibles ; je défends à M. Joffrin de parler. (Bruit ; violentes exclamations ; cris : A la porte ! la censure ! l'exclusion !)

M. le président consulte la Chambre sur la censure avec exclusion.

La censure est prononcée.

M. le président invite M. Laguerre à quitter la salle des séances.

M. Laguerre : Je refuse.

M. le président suspend la séance.

Pendant la suspension, le colonel Ellie pénètre dans la salle et invite M. Laguerre à la quitter.

M. Laguerre répond, comme MM. Déroulède et Millevoxe, et il est expulsé.

La séance est reprise à 8 heures.

M. le président : La parole est à M. Joffrin.

Tous les boulangistes quittent la salle des séances.

M. Joffrin : Malgré l'état de ma santé, je veux faire mon devoir ; je veux défendre les travailleurs. Je demande pourquoi on a annulé le vote des subsides pour les ouvriers sans pain, j'ajoute que si j'ai été si violemment attaqué par mes adversaires, c'est parce que, l'un des premiers, j'ai vu un voleur et un concussionnaire sous l'uniforme du général. (Vifs applaudissements.)

La Chambre fait une ovation à M. Joffrin.

M. Couturier parle dans le même sens que MM. Lachize et Joffrin.

Après une observation de M. de Bernis, l'ordre du jour pur et simple est adopté par 289 voix contre 52.

La séance est levée à 8 h. 25.

INFORMATIONS

Les élections complémentaires sont fixées à la date du 16 février.

On assure que si M. Tirard n'a pas persisté dans son projet de nommer un sous-secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes, c'est à cause du grand nombre de candidats.

On les comptait par dizaine. M. Tirard était stupéfait.

Il a abandonné son projet pour ne pas faire de mécontents, car, malgré son désir, il n'aurait pu faire qu'un heureux.

Nous lisons dans la *République française* :

« La loge maçonnique de Neuilly-sur-Seine s'est réunie, boulevard d'Argenson, pour désigner un candidat républicain aux élections législatives contre M. Laur, boulangiste invalidé. »

Après une assez longue discussion, l'Assemblée a adopté M. Lissagaray comme candidat. M. Albert Le Roy s'est alors retiré ; M. Houdard a déclaré qu'il maintenait sa candidature.

Il y a donc à Neuilly quatre candidats, MM. Lissagaray, Houdard, Sadoul et Laur. »

M. Lissagaray, directeur de la *Bataille*, a fait partie de la Commune, ce qui n'empêche pas les opportunistes, d'accord avec M. Constans, d'appuyer sa candidature. C'est là une coalition bonne à constater, mais il importe surtout de prendre acte de l'intervention officielle de la franc-maçonnerie dans les luttes électorales.

Qu'on vienne donc dire encore que les Loges ne s'occupent pas de politique !

M^r Fava fait paraître, dans la *Semaine religieuse* de Grenoble, le récit détaillé des diverses phases de l'incident des obsèques du préfet Delatte. Ce récit est conforme à ce que nous en avons dit déjà. Citons seulement sa conclusion :

« Les loges maçonniques font de la franc-maçonnerie un gouvernement dans le gouvernement, et le jour vient où il faudra, en France, porter sur soi le tablier et la truelle, si l'on veut voir ses droits respectés. »

Le *Moniteur universel* va plus loin que l'évêque :

« En présence des faits de politique intérieure que nous enregistrons chaque jour, on pourrait même dire que la franc-maçonnerie est devenue le gouvernement lui-même. »

Comme M^r Billard, évêque de Carcassonne, les évêques de Séez et de Montpellier ont adhéré à la protestation de Son Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, contre les parties fausement égalitaires de la loi militaire portant, sans utilité et sans profit pour la défense du pays, atteinte au recrutement du clergé et au maintien de justes équivalences.

Hier, dans plusieurs diocèses, à Reims et à Châlons, notamment, des prières ont été ordonnées pour attirer les bénédictions de Dieu sur la nouvelle session des Chambres. On sait que les prières prescrites par les lois constitutionnelles ont été supprimées par le Congrès voulant donner un gage à l'impiété révolutionnaire.

La *Cocarde* publie sur le docteur Cornélius Hertz des renseignements biographiques qui ne justifient pas la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur décernée par le gouvernement républicain à ce financier, d'origine bavaroise, bien que né à Besançon.

Mais la feuille boulangiste a tort de croire que la fortune politique de M. Cornélius Hertz est l'œuvre exclusive des opportunistes.

Elle est injuste pour M. Clémenceau et pour le général Boulanger qui, ministre de la guerre, poussa la condescendance jusqu'à imposer à deux officiers supérieurs de son état-major le rôle de témoins de M. le docteur Cornélius Hertz.

Pourquoi la *Cocarde* passe-t-elle sous silence ce témoignage de dévouement donné par M. le général Boulanger à l'ami de ses amis d'alors les radicaux ?

BOULANGISME

M. Martineau, député du XIX^e arrondissement de Paris, vient de donner sa démission de membre du comité boulangiste dit républicain national.

M. Laisant, vice-président dudit comité, vient d'adresser à son ancien collègue boulangiste la lettre suivante, dont on remarquera le ton :

« Monsieur,

« Je reçois communication d'une lettre adressée par vous à notre collègue M. Lenglé, et par laquelle vous donnez votre démission de membre du comité républicain national.

« Il eût peut-être été plus correct d'adresser cette démission au vice-président du comité ; toutefois, je crois bon de vous faire part des réflexions qu'elle me suggère.

« Vous essayez de motiver votre décision en invoquant vos sentiments républicains. Personne ne s'y méprendra, car personne n'ignore que vos anciens collègues du comité sont tout aussi attachés que vous pouvez l'être à la République, les uns depuis de longues années, les autres plus récemment, mais avec une égale sincérité.

« Je ne saurais, pour mon compte, m'étonner de votre défection, car nous nous rappelons que ce n'est pas la première. Après une courte excursion dans les sentiers de l'opportunisme gouvernemental, vous êtes redevenu humble et suppliant, auprès du parti républicain national et du général Boulanger, alors à Londres, solliciter l'oubli du passé et protester de votre repentir. C'est même à l'indulgence dont vous fûtes l'objet que vous devez votre siège de député.

« La vérité, c'est que vous n'aimez pas la cause des vaincus, et que, dupes des apparences, vous croyez vaincus les hommes dont vous vous étiez dit l'ami et dont vous étiez l'obligé.

« L'opportunisme vous attire, vous réclame ; allez de ce côté, Monsieur, vous avez raison, ce parti est digne de vous et vous êtes digne de lui. Vous pourrez y servir la République dans les conditions qui conviennent le mieux à votre caractère.

« Veuillez agréer, etc. »

Tout cela prouve que le boulangisme se désagrège.

ÉTRANGER

ITALIE.— On télégraphie de Rome, 20 janvier :

Et quel silence dans la chambre de Noël Richebrac, silence scandé seulement par le bruit du cartel appliqué à la muraille !

Le lourd balancier s'en allait d'un mouvement grave, régulier, qui semblait couper et mesurer l'existence. Il se balançait, impassible, sans pitié, ne s'attardant jamais aux heures joyeuses ; jamais, non plus, ne se pressant aux heures de l'angoisse ; puis le timbre sonnait, disant qu'une fraction de la vie venait d'entrer dans l'éternité.

En ce moment, il frappait dix coups, et Noël Richebrac, le visage empreint d'une tristesse infinie, les paupières lourdes, dirigea son regard éteint sur le cadran doré.

Il eut un pâle sourire à la vue de l'heure envolée ; puis, baissant la tête, il attendit avec une sourde impatience la fuite de l'heure suivante.

L'heure nabab ! L'ennui le dévorait, la maladie l'accablait. Depuis deux ans, lui, l'homme actif, vivait de son lit à un grand fauteuil rembourré de coussins, et lorsqu'il s'efforçait de rappeler ses souvenirs, sa mémoire lui était parfois infidèle. Lorsqu'il essayait de compter ses rouleaux d'or, tant aimés naguère, sa main tremblait, et, brusquement, pris d'impatience,

« Conformément aux volontés du duc d'Aoste, son corps ne sera ni embaumé ni exposé.

« Les funérailles, qui auront un caractère privé, auront lieu mercredi ; la garnison de Turin seule y participera et le roi accompagnera le corps jusqu'au caveau de Superga, situé hors de Turin.

« L'armée portera le deuil six semaines.

« Dans toutes les villes, les drapeaux sont mis en berne et les théâtres fermés.

« M. Crispi et le président du Sénat sont partis pour Turin afin de rédiger l'acte de décès. On attend une députation de toutes les villes d'Italie. On lui rendra les honneurs souverains, toute la garnison assistera à ses obsèques.

« Le corps de M. Mariani a été exposé sur un magnifique lit de parade. Toute la garnison assistera aux obsèques. Les autorités rivalisent de zèle pour donner aux funérailles le caractère d'une manifestation en faveur de la France.

« Le cortège, pour se rendre à l'église Saint-Louis-des-Français, fera un grand détour afin de permettre le développement des troupes.

« La reine a envoyé une superbe couronne qui sera déposée sur le cercueil. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 20 janvier 1890.

La semaine débute en légère reprise sur samedi. Le 3 0/0 passe de 87.55 à 87.62 ; le 4 1/2 0/0, après un début ferme à 106.90, revient à 106.70.

Le Crédit Foncier se négocie à 1,302.50. Les transactions ont été des plus actives sur les obligations foncières et communales à lots.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a oscillé de 807.50 à 806.25. La Banque Nationale du Brésil s'est traitée à 617.50.

La Société Générale cote 466.25. La Banque d'Escompte est à 522.50. Le Crédit Lyonnais reste à 711.25. Les Dépôts et Comptes courants font 600.

Les Fonds Portugais ont été l'objet d'un vigoureux mouvement de reprise à 63.50.

Le Panama s'inscrit à 76.

En banque, l'action de la Galicia continue à être recherchée à 24 fr.

La maison Richard-Schneider, inventeur et fabricant des machines américaines automatiques, met en souscription publique 400 parts de 300 fr. portant un intérêt annuel de 24 fr. et remboursables à 400 fr. C'est donc là un placement sans aléa de pertes à 8 0/0 d'intérêt et 5 0/0 de dividende déjà garanti, coupon fin courant de 42 fr.

L'obligation des Chemins de fer Économiques est toujours bien tenue à 398.

NOUVELLES MILITAIRES

Le département militaire fédéral helvétique a désigné le capitaine Castan, instructeur d'infanterie, pour faire un stage d'un an au 76^e

d'infanterie, à Orléans. M. de Freycinet a donné, de son côté, l'autorisation nécessaire.

L'application de la nouvelle loi sur le recrutement donne lieu à d'intéressantes remarques ; telle la suivante que nous trouvons dans le *Petit Marseillais* :

« La nouvelle loi militaire du 16 juillet 1889 mise en application depuis le 4^e janvier courant va nous faire assister au tirage au sort à Marseille d'une douzaine de conscrits de 30 à 45 ans.

« En effet, l'article 42 de ladite loi dit que les individus devenus Français par voie de naturalisation, réintégration ou déclaration faite conformément aux lois sont portés sur les tableaux de recensement de la première classe formée après leur changement de nationalité.

« Les individus inscrits sur les tableaux de recensement en vertu du présent article et de l'article précédent, ne sont assujettis qu'aux obligations de service de la classe à laquelle ils appartiennent par leur âge. Les nouveaux Français seront donc après leur tirage au sort incorporés, suivant leur âge, dans l'armée territoriale ou dans la réserve de cette armée. »

Les départements-frontière bondés d'étrangers présenteront beaucoup de cas semblables.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

La Musique municipale donnera le deuxième concert d'hiver, au Foyer du Théâtre, demain mercredi 22 janvier, à 8 heures du soir.

Programme.

1. Fantaisie sur *Rigoletto*, pour clarinette : Musique municipale.
2. Fantaisie pour cor, de Lorenz, exécutée par M. Henry, cor solo de l'Association artistique d'Angers.
3. Air de la Coupe, de *Galathée*, chanté par M^{lle} Michaud.
4. Cavatine de Rossini, pour bugle : Musique municipale.
5. *David chantant devant Saül*, par un amateur.
6. Mélodie pour cor, de Weber, par M. Henry.
7. Fantaisie chasse, de M. Chaussier, par M. Henry.
8. *Paul et Virginie*, par M^{lle} Michaud.
9. *La Valse des Cent Vierges*, par M^{lle} Michaud.
10. *Valérie*, mazurka : Musique municipale.

Le Chef de musique, V. MEYER.

LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

CHAPITRE XII

L'existence a parfois des tournants de route si subits, que tous les horizons changent, que tous les points de vue se transforment.

Depuis deux ans la tristesse et la maladie s'étaient abattues sur le Roscoat. Qui eût reconnu, avec sa façade, dont les volets, en partie, demeuraient clos, avec son parc silencieux, avec sa grève où les yoles de plaisance n'abordaient plus, le somptueux château où naguère, dans le soleil des belles journées, on chassait, on pêchait, on dansait ! L'herbe poussait dans l'allée du croquet ; le riche carrosse n'apparaissait plus le long des chemins, les chevaux de race demeuraient emprisonnés à l'écurie. Tous les hôtes étaient partis, laissant les grands corridors muets et déserts. Seuls les pas de la marquise et ceux de quelques fidèles serviteurs y résonnaient lentement, avec cette marche assourdie qui dénote la présence d'un malade.

presque de colère, l'infirmes rejetait au loin ces pièces de métal, qui ne pouvaient lui rendre ni la santé, ni la jeunesse, ni son petit-fils.

Devant lui les pelouses du parc s'émaillaient de fleurs. Le printemps envoyait à la terre ses premiers sourires, les tamarix étaient roses, les primevères sauvages poussaient dans l'herbe, les iris se dressaient le long du ruisseau. Partout il semblait qu'on entendît sourdre et germer la vie.

— Oh ! le soleil, balbutiait l'infirmes, ne me donnera-t-il pas une petite part de sa bienfaisante chaleur... Quel éclat de rayons il jette sur les pins !

Non, rien. Le soleil n'arrivait plus sur cette pente de la colline, où la vieille avait conduit Richebrac. Le nabab demeurait accablé, épuisé, lassé ; il descendait la côte. La vie, peu à peu, se retirait, comme à marée basse se retire chaque vague, laissant la plage desolée : un désert de sable.

Au loin, les mouettes volaient gaies et libres dans l'espace infini, et le merle jetait dans le silence sa note toujours la même, bizarre et moqueuse.

— Ironie du sort ! grinça le vieillard avec un geste violent, qui fit tomber à terre la chaude

couverture dont il était enveloppé.

Ses reins étaient noués ; il ne put la relever. Alors, trois fois, coup sur coup, il fit résonner le timbre placé à côté de sa main. Les appels se précipitaient pleins de violente colère.

Pauvre nabab !... à quoi donc lui servait son opulente fortune et cette alliance des Trémour du Roscoat dont il avait été si fier ? Que n'eût-il sacrifié pour un coup d'aile donné en liberté !

Sa maladie datait du départ de Gaston. Un matin, le jeune homme était entré dans la chambre de son aïeul, humble et soumis en apparence ; doucement il s'était agenouillé devant le vieillard, doucement il lui avait pris la main.

— J'ai beaucoup réfléchi, mon père, je voudrais vous obéir ; et, depuis une semaine, j'essaie de commander à mon cœur... Impossible... Aussi je viens vous supplier d'écrire à M^{lle} Hermel, vous supplier de lui faire comprendre que sa mère sera affectueusement accueillie au Roscoat.

Et comme l'aïeul, les lèvres serrées, le regard étincelant, disait :

— Non, non, jamais, tant que je vivrai, M^{me} Hermel ne sera admise au Roscoat... La mettre de pair avec la marquise !... Vous êtes

COMPAGNIE D'ORLÉANS

M. Delavenne de la Montoise, inspecteur principal à Montluçon, est nommé inspecteur principal à Nantes, en remplacement de M. Nantier, décédé.

M. Lemaire, chef de gare à Tours, est nommé inspecteur principal à Montluçon, en remplacement de M. Delavenne de la Montoise.

M. Lefèvre, inspecteur à Châteaudun, est nommé chef de gare à Tours.

ANGERS. — Tentative de vol. — Une tentative de vol a eu lieu, dans la nuit de vendredi à samedi, rue des Arènes, n° 36, au domicile de M^{me} Le Peltier.

Les voleurs ont d'abord fracturé la porte d'entrée, puis une seconde porte solidement verrouillée a cédé à leurs coups. Fort heureusement, une troisième porte, ayant découragé par sa résistance ses audacieux malfaiteurs, ils sont partis sans avoir pu accomplir leur criminel dessein.

Vol avec effraction. — Après leurs vaines tentatives de la veille, les voleurs sont revenus rue des Arènes dans la nuit de samedi à dimanche. Ils se sont attaqués à la maison portant le numéro 33, domicile de la famille Lehou-Desmarests, qui se trouve actuellement à Arcahon.

Les voleurs, sans doute, savaient bien que cette famille était absente. Aussi, après avoir brisé la porte d'entrée et celle du vestibule, ont-ils pu, tout à leur aise, fouiller les meubles et prendre ce qui leur convenait. Les écrans, vides, jetés sur le parquet, indiquent que les voleurs ont fait main basse sur les bijoux.

On ignore absolument la quantité ou la qualité des objets volés.

La famille Lehou-Desmarests a été prévenue par dépêche du vol dont elle a été victime.

Une enquête est ouverte par les soins de la police pour découvrir les auteurs de ces vols audacieux. Les malfaiteurs connaissent certainement les maisons Le Peltier et Lehou.

Espérons que bientôt ils seront arrêtés.

(L'Anjou.)

TOURS. — L'orage d'hier. — Un fait météorologique, assez rare à cette époque de l'année, s'est produit, hier matin, vers onze heures.

Nous avons eu un orage, comme en plein été, avec coups de tonnerre violents, pluie, etc.

S'il faut en croire les prophètes en météorologie, nous sommes sous le coup de perturbations qui nous mettront en dehors de toutes les règles atmosphériques.

MORT DE M^{me} RIVIÈRE

Les journaux de Tours nous apprennent la mort, à l'âge de 64 ans, de M^{me} Armand Rivière, femme de l'ancien député de Tours, ancien maire du chef-lieu d'Indre-et-Loire.

Hier, à 3 heures, ont eu lieu à Tours, en l'église Saint-Etienne, les obsèques de M^{me} Rivière.

Le deuil était conduit par les deux neveux de la défunte.

Dans l'assistance nombreuse qui était venue rendre ses derniers devoirs à M^{me} Rivière, nous avons remarqué MM. Maurice et Vinet, président et vice-président du tribunal civil, Vidal de Saint-Urbain, procureur de la République, MM. Gorce et Loiseau, adjoints, M. Charpentier, ancien maire de Tours, des avocats, des conseillers municipaux et un grand nombre d'amis et d'amies personnels de la défunte.

On sait que M^{me} Rivière était très pieuse, et ne partageait en aucune façon les idées anticléricales de son mari.

L'ancien député d'Indre-et-Loire, qui se trouve dans un état presque complet de paralysie, n'assistait pas aux obsèques de sa femme.

L'ÉLECTION DE CHINON

La discussion des conclusions du rapport du 5^e bureau de la Chambre des députés sur l'élection de M. Delahaye, dans l'arrondissement de Chinon, est à l'ordre du jour.

Avant cette discussion viendront celles des rapports relatifs aux élections de MM. Bischoffsheim, Fould et Ménard-Dorian.

Aujourd'hui ou demain, M. Delahaye sera probablement fixé sur le sort qui lui est réservé.

Le rapporteur est M. le comte de Lanjuinais, qui a conclu dans le sens de la validation.

POITIERS. — Vendredi, on enterrait M. Rousset, propriétaire de l'hôtel des Trois-Piliers, dignitaire de la Loge maçonnique, décédé subitement; les membres qui assistaient aux funérailles avaient apporté une couronne.

Au moment de l'entrée du corps à l'église Saint-Hilaire, le curé a fait retirer la couronne des francs-maçons de dessus le cercueil et l'a fait placer en dehors de la porte de l'église, refusant formellement de la laisser entrer avec les autres, parce qu'elle portait les emblèmes maçonniques.

Les Loges se conforment au mot d'ordre qu'elles ont reçu.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations balnéaires des Pyrénées et des bords du golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1^e classe, 225 fr.; 2^e classe, 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1^e classe, 180 fr.; 2^e classe, 135 fr.

s'émuit, il allait s'écrier : Reste ! reste ! mais son orgueil et son indomptable entêtement l'emportèrent sur sa tendresse.

— Prends-tu souci de mon chagrin, grinçait-il ? Pourquoi aurais-je pitié de toi ?

— Alors, c'est irrévocable, grand-père ? fit encore le jeune homme, d'une voix qui tremblait.

— Irrévocable ; n'en parlons plus.

Un feu sombre s'alluma dans les yeux du marquis.

— Adieu donc, dit-il, adieu pour toujours ! Et il sortit, cachant son visage dans ses mains crispées.

Sombre et farouche, Noël Richebrac regardait son petit-fils s'éloigner précipitamment à travers le parc. Il disparut bientôt sous les cédres, pour reparaitre un peu plus loin.

Et la tendresse de l'aïeul criait désespérément : Reste ! reste ! Je le veux maintenant. Je consens à ton désir. Mais les lèvres demeureraient muettes : l'orgueil immolait la tendresse.

Gaston continuait sa course à travers le parc. Une pensée unique occupait son esprit : partir. Oh ! partir ! s'exiler ! ne plus voir le Roscoat où il avait rêvé de vivre près de Ger-

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours.

Enfin, il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

GRAND - THÉÂTRE D'ANGERS

Mardi 21 janvier

La Garçonnière, comédie en 3 actes.

La Consigne est de ronfler, vaudeville en 1 acte.

Jeudi 23 janvier

LA JUIVE, avec le concours de M. Devillier, fort ténor des théâtres de Rouen, Marseille et Nantes.

FAITS DIVERS

LES FROMAGES DE GRUYÈRE

Une dépêche de Fribourg, datée du 14 janvier, porte ce qui suit :

« Les producteurs de fromage de Gruyère et la station laitière de Fribourg vont s'entendre pour combattre les contrefaçons en appliquant à leurs produits une marque de fabrique, laquelle sera officiellement déposée. »

A ce propos, il nous paraît intéressant de publier une statistique qui fait connaître combien la Suisse a exporté, pendant l'année 1888, de fromages dans le monde entier.

L'exportation s'est élevée à 239,373 quintaux métriques, représentant une valeur de 36,456,000 fr.

Voici comment se répartit cette exportation pour les différents pays du monde :

France, 82,604 quintaux ; Italie, 60,050 ; Allemagne, 49,847 ; États-Unis, 21,995 ; Autriche, 7,317 ; Belgique, 5,477 ; Espagne, 2,185 ; Angleterre, 1,774 ; Algérie, 1,675 ; Russie, 1,067 ; autres pays, 4,394.

Pendant le même temps, l'importation a été de 13,872 quintaux, représentant une valeur de 2,499,000 fr., provenant presque entièrement de France, d'Allemagne et d'Italie.

L'année 1889 n'a pas été moins heureuse pour les Suisses, fabricants de fromages.

LE MOYEN DE FAIRE FORTUNE

Le baron de Rothschild père avait fait afficher sur les murs de sa banque les curieuses maximes suivantes, auxquelles il devait, paraît-il, les succès qu'il avait obtenus :

— Examinez sérieusement les détails de vos affaires.

— Soyez prompt en toutes choses.

— Réfléchissez bien, puis décidez-vous promptement.

— Osez aller de l'avant.

maine ! Abandonner son pays, où tout maintenant, pour lui, serait douleur. Il lui fallait la fatigue et l'imprévu des longs voyages, leurs dangers. Il n'oublierait jamais M^{lle} Hermel, mais tant que la volonté de son grand-père s'opposerait à la réalisation de son projet le plus cher, il ne pouvait vivre dans l'inaction, vivre au Roscoat surtout, vivre en face de ce vieillard implacable, ne possédant plus qu'une seule faculté : celle du calcul ; de ce calcul prudent, qui, froidement, prétendait dominer, enserrer, étouffer toute générosité. Ah ! non, non certes, il ne se laisserait pas dompter. Il serait constant dans ses promesses, fidèle à sa parole. Mais quand donc pourrait-il encore revoir Germaine... Germaine sa fiancée pour toujours ?

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 19 Janvier 1890.

Versements de 180 déposants (29 nouveaux), 38,479 fr. 59.

Remboursements, 45,339 fr. 82.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

- Supportez patiemment les ennuis.
- Lutez bravement dans la vie.
- Tenez l'intégrité comme sacrée.
- Ne mentez jamais en affaires.
- Ne faites pas de connaissances inutiles.
- N'essayez jamais de paraître plus que vous n'êtes.

— Payez vos dettes promptement.

— Sachez sacrifier de l'argent à propos.

— Fuyez les liqueurs fortes.

— Employez bien votre temps.

— Ne comptez pas sur la chance.

— Soyez poli avec tout le monde.

— Ne vous découragez jamais.

— Puis, travaillez ardemment, et vous serez certain du succès.

La grippe, l'influenza, si l'on préfère, laisse après elle des suites assez désagréables : l'haleine conserve longtemps une odeur assez forte très désobligeante, le goût est perdu, la bouche mauvaise, l'appétit nul, les forces languissantes.

Il nous semble à propos de rappeler à cette occasion qu'il n'est rien tel, pour parfumer l'haleine, qu'un fragment de pâte Regnaud, et pour retrouver l'appétit et les forces, rien ne vaut le *Quinium Labarraque*, le vin des convalescents, car « l'administration du vin de *Quinium Labarraque* a toujours produit une *tonification graduelle* et une *augmentation de puissance digestive*. C'est le plus énergique des toniques connus ». Annuaire de médecine et de chirurgie pratiques.

SOLÉRIEUX (Drôme)

Ma domestique, atteinte depuis plus d'un an d'une surdité de l'oreille droite, a été guérie par vos bienfaitantes PILULES GICQUEL. Depuis fort longtemps un rhumatisme la faisait beaucoup souffrir, et elle croit avec raison que vos pilules lui ont sauvé la vie. Elle remarque aussi que vos bonnes PILULES GICQUEL (1 fr. 50 la boîte) la préservent des rhumes et de toutes sortes de malaises.

BONNARD, curé de Solérieux.

Contre la TOUX et la COQUELUCHE

Le Sirop pectoral de Nafé de Delangrenier sera donné avec succès et sécurité aux Enfants, car il ne contient ni opium, morphine ou codéine, dont les dangers sont signalés par le corps médical entier. Dépôts dans toutes les pharmacies. Prix, 2 fr.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX

Rhum Jamaïque de la maison Alvarez de Kingston

Fin... (le litre) 2 fr.
Vieux... 2 fr. 50
Très vieux... 3 fr.
Très vieux supérieur... 3 fr. 50
Choix qualité extra... 4 fr.

VERRE COMPRIS

Dépôt des Rhums Saint-James, Tomsk et Chamet.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre le CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, ph^m, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^m

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

LIQUIDATION JUDICIAIRE HUET

Par jugement du 20 janvier 1890, rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, M. Gustave Doussain, expert-comptable à Saumur, a été maintenu comme liquidateur définitif à la liquidation judiciaire du sieur Louis Huet fils, marchand de chevaux et aubergiste à Gennes.

Pour extrait, (71) Le Greffier, COLLIN.

A VENDRE

PRÉSENTMENT

AUBERGE

Précédemment occupée par M^{me} veuve DÉHON.

S'adresser, 29, rue de Poitiers.

A VENDRE

Une bonne Calèche

ET

UNE VOITURE A 4 ROUES

Avec Capote et Harnais doubles et simples.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE MAISON

Rue de la Grise, n° 7.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (43)

PRETS

ARGENT sur Signatures et sur Hypothèque 5% l'an. Remboursés dans 5 ans ou par mois. Rien à payer d'avance.

40 Fr. par Semaine à Gagner (Hommes ou Dames) Travail facile chez soi sans quitter emploi (Écritures, Copies, etc.)

Écrire au Directeur de l'AVENIR INDUSTRIEL, 20, Avenue Parmentier, PARIS.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

PRÉSENTMENT

L'ancienne Maison Caseau

Située sur la route de Terrefort, commune de Bagneux, vis à vis la propriété Silvy.

AVEC LE CLOS DE VIGNE

EN DÉPENDANT

Le tout joignant MM. Harrault et Richard.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (4)

AVIS

M. LACHAUME, Armurier, rue Nationale, 49, vient de se rendre acquéreur de tous les revolvers et leurs munitions provenant de la faillite Boulitte, et informe le public qu'il mettra en vente ces armes aux prix les plus réduits. (61)

UN NOTAIRE d'un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur demande un Clerc au courant d'une étude.

LA Régliste Sanguinée GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes, Flatulences d'Estomac, et facilite la Digestion. 0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Prêts hypothécaires Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE sur Titres et tous autres Garans les Mobilières et Immobilières. Achat de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs, Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux. SOCIÉTÉ FONCIÈRE DE CRÉDIT et de C^o 9, rue de Beaujournais (Palais-Royal), Paris

CIDRES

De Bretagne et de Normandie

M^{me} ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, et à des prix très modérés.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (13)

Royal Windsor LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils? SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats Inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.

ENTREPOT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

GUERISON Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, AIGNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc. PLAIES-ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEWORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par correspondance.

M. VICTOR COUÉ

A l'honneur d'informer sa belle et nombreuse clientèle que depuis le 1^{er} JANVIER 1890,

SA MAISON DE PHOTOGRAPHIE

est transférée rue d'Orléans, 57.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Ne pas confondre avec la maison de photographie d'en face qu'il occupait précédemment. (4)

LE MEILLEUR PRÉSERVATIF DE L'INFLUENZA

Rhums naturels

IMPORTÉS DIRECTEMENT PAR

L'ÉPICERIE PARISIENNE

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Table listing prices for various types of rum: RHUM vieux de la Martinique (2 fr. le litre), Sainte-Lucie (2 50), vieux de la Jamaïque (3 »), très vieux (4 »), Grenade (qualité sans rivale) (5 »).

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUVEUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

Table of train schedules for the Paris - Saumur - Bordeaux line, showing departure and arrival times for various stations.

Table of train schedules for the Bordeaux - Saumur - Paris line, showing departure and arrival times for various stations.

Table of train schedules for the Saumur - Port-Boulet - Chinon line, showing departure and arrival times for various stations.

Table of train schedules for the Poitiers - Montreuil - Doué - Angers line, showing departure and arrival times for various stations.

Table of train schedules for the Angers - Doué - Montreuil - Poitiers line, showing departure and arrival times for various stations.

LIGNE D'ORLÉANS

Table of train schedules for the Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris line, showing departure and arrival times for various stations.